Opération Coup de Pouce

>6

LE MAGAZINE AVERMOIS **OCTOBRE 2020**

Cie Majordome © Clément Blin

Le CCAS

ensemble



Nouvelle saison culturelle : le plaisir de se retrouver!



Reconquête du centre-ville



ROSE MUSIQUE

Jeudi 5 novembre 20h30 - Isléa

Édito



La pandémie continue de nous inquiéter et de nous imposer ses contraintes sanitaires. Si pour l'instant nous avons le sentiment d'être relativement épargné dans nos territoires, il est impératif de respecter les gestes barrières en toutes circonstances. Bien sûr la convivialité, les relations humaines s'en ressentent, mais nous devons éviter les mesures plus drastiques mises en œuvre dans des départements voisins.

Face à cette situation, la municipalité a soutenu ses entreprises et ses commerces, l'opération coup de pouce s'est révélée être un succès.

La rentrée scolaire, avec l'application stricte du protocole sanitaire, s'est déroulée sans difficulté.

Les associations sportives, culturelles ou de loisirs reprennent progressivement leurs activités dans des conditions inédites et en annulant de nombreuses manifestations. Nous continuons de

leur apporter toute notre aide car la vie associative est la pierre angulaire de la qualité de vie dans notre ville.

C'est avec regret que le CCAS s'est vu dans l'obligation d'annuler la traditionnelle rencontre de Novembre autour d'un bon repas et d'un moment festif. Le devoir de sécurité a primé sur le désir de partager avec vous ce moment de convivialité.

Ensemble, grâce à votre esprit citoyen nous allons continuer de renforcer l'attractivité de notre commune et faire que le « bien vivre ensemble » perdure malgré les aléas actuels.

La nouvelle équipe municipale, installée en Juin, a pris en main l'ensemble des dossiers.

Vous avez participé en nombre, à l'enquête concernant la revitalisation du centre-ville. Soyez-en remercié. Vos réponses orienteront nos actions dans les mois à venir.

Le dossier concernant la « maison de service au public » est de nouveau en chantier. Vos avis et vos attentes nous seront précieux pour concrétiser ce projet.

La résidence autonomie, maison d'accueil pour nos séniors, accueillera ses premiers résidents au cours du premier trimestre de l'année.

Elus, agents de la collectivité sont mobilisés pour être au service de tous et bâtir une cité moderne où il fait bon vivre.

Bien à Vous

Alain DENIZOT Maire d'Avermes Conseiller départemental

Mairie d'Avermes 04 70 46 55 03 www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication : Alain Denizot

Maquette : RG Publicité

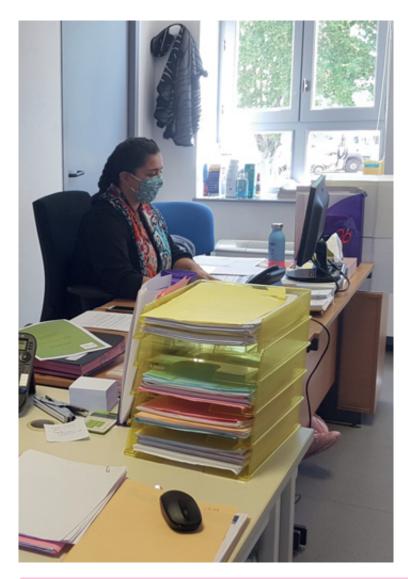
Impression : Alpha numerig'

Dépôt légal : Octobre 2020 Photos : Mairie d'Avermes

Sommaire

Edito	>3
Vie sociale et citoyenne	>4 à 7
Jeunesse	>8
Travaux	>9
Urbanisme	>10
Culture	>11-12
Brèves	>13-14
Tribune des groupes	>15

Le Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure de proximité qui s'adresse à la population Avermoise.

C'est un établissement public géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire, Monsieur Alain DENIZOT. Il comprend des membres élus du Conseil Municipal et des membres de la société civile intervenant dans le champ social.

Les membres élus : Carine Pandreau Vice-Présidente, Nathalie BLANCHARD, Alain DIDTSCH, Sabrina FAURE-FONTENAY, Muriel LE DILY, Pascal MARIDET et Véronique RIBIER.

Les membres intervenant dans le champ du social : René ARNAUD (club des aînés), Stéphane BUJOC, Simone CHALMET et Marie-Claude PASQUIER (participants à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune), Pierre DE BATTISTA (Unapei), Marie-France GIRARD (CNL Pré-Bercy) et Patrick RANDOUYER (UDAF).

Le CCAS assure une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement de la personne.

Il intervient auprès des familles avermoises pour une aide aux démarches administratives informatiques (renouvellement permis, passeport...). Il peut mettre en place des aides concernant la prise en charge des frais de cantine, des frais périscolaires, des frais de portage de repas à domicile et des distributions de colis alimentaire.... Ces aides sont soumises à conditions de ressources.

Pour toute demande d'information vous pouvez contacter le CCAS au 04.70.46.86.48 ccas@mairieavermes.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Les permanences « Mutuale » reprennent en mairie tous les mardis de septembre à décembre de 13h30 à 17h00. N'hésitez pas à vous y rendre afin de découvrir les prestations proposées par cette mutuelle destinée à la population avermoise.

Colis de fin d'année : inscriptions exceptionnelles

Cette année le repas des aînés est annulé en raison des contraintes et des risques sanitaires. La distribution des colis aux personnes âgées de 80 ans et plus est maintenue et une inscription est demandée.

Comment s'inscrire ? Les avermois de 80 ans et plus peuvent recevoir gratuitement leur colis de fin d'année. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de le retourner soit :

- Par courrier au CCAS: Place Claude Wormser 03000 Avermes
- Par courriel : ccas@mairieavermes.fr
- En le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 novembre 2020. La distribution aura lieu en décembre 2020 à votre domicile.

Renseignement au CCAS - 04.70.46.86.48



Formulaire d'inscription colis de fin d'année 2020

(1 formulaire par personne)

Nom marital :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse:
Téléphone:

Le formulaire devra être au choix :

- Envoyé par courrier au CCAS Place Claude Wormser 03000 Avermes
 - Déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie
 - Transmis par mail : ccas@mairieavermes.fr

Inscriptions ouvertes jusqu'au 13 novembre 2020

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour les colis de fin d'année destinés aux avermois de 80 ans et plus sans conditions de ressources, des inscriptions au plan canicule et des fiches infos secours. Le destinataire des données est le CCAS. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Centre Communal d'Action Sociale, Place Claude Wormser - 03000 Avermes.

CITOYENS et RESPONSABLES : rappel des règles de civisme

La grande majorité d'entre vous fait preuve de civisme et de respect des autres, nous avons pu le constater et le souligner ces derniers mois. Malheureusement une minorité oublie les règles élémentaires du bien vivre ensemble en faisant preuve de négligence et quelquefois d'incivilités plus graves. C'est pourquoi nous tenons à rappeler certains principes et obligations qui doivent s'appliquer dans l'espace public en dehors de ceux liés à la crise sanitaire qui sont signalés par ailleurs :

- Les déjections canines doivent être ramassées dans l'espace public (trottoirs, parcs et jardins) par les maîtres de l'animal
- Aucun déchet (plastiques, sacs, emballages et bien entendu masques) ne doit être laissé sur l'espace public.
- Après 22 h et particulièrement en période estivale, quelquefois les fêtes entre amis se transforment en tapage nocturne et nuisent à la tranquillité des voisins et aux rapports cordiaux
- La vitesse excessive des véhicules à moteur dans nos rues et dans les lotissements est trop souvent constatée. Il en va de la sécurité de tous.
- Malgré les interdictions mises en place, la circulation de quad et motos est constatée aux abords de la rivière Allier dans une zone Natura 2000 et le long des installations sportives.

Certaines de ces infractions peuvent être considérées comme des délits et sont fortement réprimées.

La vigilance de la Police Nationale et Municipale a été demandée sur ces différentes incivilités

Ensemble soyons des citoyens responsables et œuvrons pour maintenir une qualité et un cadre de vie agréable dans notre ville.

Opération « Coup de Pouce » : Avermes soutient ses commerces de proximité

Les commerces de proximité ont été touchés par la pandémie, la commune d'Avermes a lancé l'opération « Coup de Pouce » afin d'aider la relance économique. Depuis le 13 juillet, 2000 chèques « coup de pouce » d'une valeur de 10 €, payés 5 € par le consommateur et l'autre moitié prise en charge par la collectivité, sont utilisables dans les commerces partenaires de l'opération. Le consommateur, qu'il soit de passage ou résident d'Avermes, peut acquérir un maximum 5 chèques valables

jusqu'au 31 décembre 2020. L'achat des chèques se fait à l'accueil de la mairie, merci de vous munir d'une pièce d'identité (paiement par chèque ou espèces).

LISTE DES COMMERÇANTS PARTENAIRES :

- Aux caves des cours / 92 route de Paris
- Coiffure de Pré Bercy / 4 Résidence le Pré Bercy
 - Bar PMU le Bercy / rue Jean Baron
 - Boulangerie « Aux douceurs d'Avermes »

Portes d'Avermes

- Style coiffure / Portes d'Avermes
- Monsieur Boutot (produits fermiers) / Les Roches Avermes

Commerçants présents sous la halle du marché les samedis matin de 9h à 13h :

- Monsieur Pailleret (fromages de chèvres)
 - Monsieur Cespedes (plats préparés)
 - Monsieur Loquet (fromages)
 - Monsieur Véniat (boucherie)
 - Madame Norman (plats asiatiques)
 - Monsieur Emelin (fruits et légumes)



Bientôt les résultats du concours de dessin : « Dessine-moi Avermes! »

Partenariat entre la ville d'Avermes et l'Association Philatélique de Moulins à l'occasion de TIMBRES PASSION MOULINS 2020, Championnat de France Jeunesse qui se tiendra les 30, 31 octobre et 1er novembre 2020, au Parc des Expositions, avenue des Isles, à Avermes. Il a été demandé aux enfants de 8 à 14 ans de réaliser un dessin représentant l'image qu'ils ont de leur ville. Un jury composé de représentants du Conseil Municipal et de l'Association Philatélique retiendra des dessins. Les enfants, auteurs des dessins retenus par le jury seront récompensés et le 1er prix sera édité en timbre personnalisé. Le résultat sera annoncé le vendredi 30 octobre à 16h au Parc des Expositions et suivi d'un goûter.

Concours départemental du cheval de trait

Pour la 4ème édition le concours départemental du Cheval de Trait organisé par le Syndicat départemental du Cheval de Trait de l'Allier et la municipalité a rencontré un très beau succès samedi 22 et dimanche 23 août. Le public venu nombreux a été conquis. Cette très belle manifestation a réuni 95 chevaux le samedi pour les épreuves de Modèles et Allures et 45 attelages le dimanche pour les épreuves de dressage. Les enfants ont pu faire des balades en calèches.

La buvette et la restauration ont été assurées par le Comité de jumelage M'Kam Tolba et le SCA Tennis.



Les marchés à thèmes



Tous les samedis matin de 9h à 13h, vos commerçants vous attendent sous la halle et vous proposent entre autres boucherie, primeurs, fromages, et plats préparés traditionnels et asiatiques! Tout au long de l'année des marchés à thème viennent ponctuer ces rendez-vous hebdomadaires.

À venir : Le 21 novembre : le marché des pépiniéristes avec dégustation de Beaujolais nouveau dont les bénéfices seront reversés au téléthon. Le 19 décembre : Noël au marché

La Fabrique du Père Noël le samedi 5 décembre

Pour la sixième année consécutive, la municipalité invite les enfants et les parents à partager un moment convivial autour de la magie de noël. En journée, les enfants pourront participer à de nombreux ateliers créatifs et culinaires. À 18h, un spectacle gratuit viendra clôturer cet après-midi récréatif en compagnie du père noël.

À noter: la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu en mairie le vendredi 27 novembre à 18h30. Si vous vous êtes installés dans la commune en 2020, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie en appelant le 04.70.46.55.03 afin qu'une invitation vous soit adressée.

La Junior Association en grande forme!

A la satisfaction de tous, la Junior Association a pu reprendre ses activités à la salle des jeunes depuis juin 2020 dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Ainsi, ils ont concocté un programme diversifié et animé durant la période des grandes vacances en juillet et août.

Un séjour à Center Parcs en Sologne à Chaumont-sur-Tharonne du 24 au 27 juillet

Piscine aquatique, toboggan, rivière sauvage, bowling, pétanque, espace de jeux vidéos, mini-golf, veillées autour de jeux de société ont été au menu des activités que 8 jeunes accompagnés de 2 animateurs ont pu pratiquer dans l'enceinte du village de vacances en se déplaçant à vélo. En pension complète répartis en deux hébergements cottages, ils ont pu savourer les repas livrés sur place et 2 soirées au restaurant du parc.





Une journée pêche à l'étang des Ozières à Yzeure



Un tournoi de pétanque près de la salle ponctué d'une soirée pizzas a permis de clôturer cette période estivale dans la bonne humeur.



La Junior Association et la Municipalité souhaitent pleine réussite à celles et ceux qui dont dû partir pour un projet professionnel ou des études supérieures.

La Junior Association poursuit ses activités à la rentrée scolaire les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Junior Association

Salle des jeunes -Place Claude Wormser 06.17.45.16.76. - 06.29.58.01.37. Facebook : Salle des Jeunes Avermes

Travaux



Réfection des sols à Isléa



Réfection du toit de la salle des sports C Boissery



Réfection du sol souple de la crèche



Réfection de la voirie avenue des Isles

Cuisine municipale

Des travaux ont été effectués à la cuisine municipale afin de moderniser les installations et d'apporter de nouveaux services aux Avermois. Une chambre froide positive de stockage pour les produits finis a été installée ainsi qu'une cellule de refroidissement qui permet de conditionner les repas. Grâce à ces équipements, les repas du service du portage à domicile sont fabriqués par le service restauration de la commune au tarif de 7,25 € tous les jours de la semaine et jours fériés. Depuis début septembre le service restauration compte un nouveau cuisinier, Damien LIVROZET, ancien restaurateur de Lusigny.

L'équipe de la cuisine municipale



RECONQUÊTE DU CENTRE-VILLE : un projet élaboré avec vous

Dans le cadre de la politique départementale de l'habitat, de la délégation des aides à la pierre et de la politique de soutien aux projets des territoires, le Département de l'Allier s'est fixé comme priorité la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes pour un aménagement équilibré du territoire départemental.

En répondant à l'appel à candidature lancé par le Département, la municipalité souhaite s'engager dans une nouvelle démarche de reconquête et de redéfinition de son centre-ville dans la continuité des actions déjà engagées depuis 2003 (Etude globale d'aménagement de bourg, ZAC Cœur de Ville).

Cette nouvelle étude se veut plus globale, avec une approche transversale, qui permettra d'identifier tous les leviers d'action nécessaires pour la reconquête du centre-ville :

HABITAT, VITALITÉ, CADRE DE VIE

L'attractivité d'un centre-ville dépend de son offre en matière d'**HABITAT** : proposer une offre en logements diversifiée et adaptée à la demande, représente une clé d'entrée pour un retour pérenne des populations dans le centre-ville.

L'attractivité d'un centre-ville dépend également de sa VITALITÉ, c'est-à-dire de sa capacité à attirer une population et à lui proposer une offre commerciale et de services attractive.

Enfin, l'attractivité d'un centre-ville réside dans sa capacité à se démarquer en termes d'ambiance urbaine : offre en

équipements, accessibilité du territoire, convivialité des lieux... des actions qui touchent essentiellement au CADRE DE VIE.

Pour mener à bien cette démarche de reconquête, le bureau d'études Altereo a été retenu afin d'établir un diagnostic du territoire et d'identifier les facteurs de la dévitalisation du centre-ville. A la suite de ses deux premières phases, plusieurs scénarii d'aménagement seront proposés à la commune afin d'identifier les secteurs stratégiques et de définir une stratégie de reconquête à l'échelle de l'îlot selon un programme d'aménagement précis.

CONCERTATION

Plusieurs modalités de concertation ont d'ores et déjà été mises en place pendant l'été afin de recueillir vos attentes et vos besoins. N'oubliez pas que ce projet s'élabore avec vous, habitants d'Avermes. C'est pourquoi, des ateliers de travail seront organisés à l'automne afin de traiter des thématiques propres à la définition de la stratégie de reconquête du centreville et de vous faire participer à ce projet.

En attendant, n'hésitez pas à venir consulter les panneaux de concertation disponibles à proximité de la mairie afin de vous tenir informés de l'avancée de la procédure et venez participer à la première réunion publique le 4 novembre à 18h à la salle des fêtes. Elle permettra de vous présenter les deux premières phases de l'étude et sera l'occasion d'échanger avec vos élus.



Saison culturelle 2020-2021 : que la fête recommence !

Plus que jamais, la culture doit nous réunir et nous faire voyager, ensemble, le temps d'un spectacle ou d'une exposition.

Vous avez répondu présent lors de l'ouverture de saison le 11 septembre, et nous sommes heureux de pouvoir à nouveau vous retrouver à Isléa pour partager de bons moments lors de cette nouvelle saison.

De la musique, de l'humour, du cirque, une palette d'émotions à vivre pour se retrouver, se détendre, s'émerveiller, rire, rêver... La convivialité sera bien évidemment de mise pour les spectateurs, toujours plus nombreux à apprécier notre programmation. A l'affiche de cette nouvelle édition, une douzaine de rendez-vous sont annoncés avec des propositions artistiques originales et variées, reflets d'une grande diversité culturelle. Talent émergent ou confirmé, concert ou spectacle vivant, la créativité sera le leitmotiv de cette nouvelle saison.



Éliane Huguet, adjointe à la vie culturelle

Tom Villa



Amélie-Les-Crayons



Elastic et Francesca



La chanteuse **Rose** nous livrera un live poétique et intimiste (le 5 novembre), **Tom Villa** croquera avec humour notre société avec son spectacle « *Les nommés sont...* » (le 20 novembre), **Les Frères Jacquard** vous emporteront dans leur univers musical, hilarant et cocasse (le 25 février), **Amélie-Les-Crayons** chantera ses plus belles chansons accompagnée des **Doigts de l'Homme**, (le 25 mars) et les deux complices, **Elastic et Francesca**, divertiront petits et grands avec leur show visuel « *El spectacolo* » (le 30 avril).

Mais, la saison ne serait pas complète sans les 4 soirées en formule « *Isléa Le club* » (café-concert), un rendez-vous convivial qui fait de plus en plus d'adeptes. Nous avons accueilli **Adam Wood** (Folk, le 24 septembre), **Pierre Danaë** (Soul, le 3 décembre), **Glenn Arzel et Claire Nivard** (Bluegrass, le 28 janvier) ou encore **Képa** (Blues, le 8 avril).

Nous soulignerons également les deux évènements organisés en partenariat avec l'A.V.C.A :

Nuit Trad avec Yannick Jaulin (le 17 octobre).

Les Journées Nature, sur le thème « **Eau !!! Ma douce** » (du 17 au 22 mai).

Les tarifs restent toujours aussi attractifs et vous avez la possibilité d'assister aux différents spectacles via **des abonnements très avantageux** : $48 \in \text{les } 3$ spectacles distincts, $60 \in \text{les } 4$ ou $70 \in \text{les } 5$. Quant aux soirées café-concert Isléa Le Club, le tarif unique reste également inchangé $(7 \in)$.

À SAVOIR: Nos abonnés bénéficieront du tarif réduit sur les saisons culturelles d'Yzeure et Moulins, sur le festival Jazz dans le Bocage et sur les visites au CNCS. Pour toute information et réservation: Billetterie d'Isléa - 04 70 34 23 65 / saisonculturelle@mairieavermes.fr - Le programme détaillé de la saison est disponible gratuitement à Isléa, à La Passerelle, à l'accueil de la mairie et chez tous nos partenaires.

Exposition photographique A partir du 14 septembre et pendant toute la saison à Isléa

Malgré une saison culturelle écourtée, le regret de n'avoir pu rencontrer, voir, photographier, applaudir la totalité des artistes venus nous divertir... il est important de leur rendre hommage! Encore de belles découvertes entre rock français, humour grinçant ou ballades folk... Des personnalités, des énergies, des émotions à dévoiler pour se remémorer ces moments uniques. Amandine Le Corre et Abel Machado vous proposent une rétrospective de la dernière saison culturelle avermoise.

Entrée libre, aux heures d'ouverture d'Isléa.



Remise des prix aux lauréats du concours de nouvelles 2020

Le samedi 19 septembre, l'AVCA section patrimoine et la Médiathèque d'Avermes « La Passerelle » ont remis les prix aux lauréats du concours de nouvelles en présence des membres de l'association et du jury. Echanges avec les auteurs et lectures ont alterné au cours de ces rencontres conviviales. Douze textes ayant pour sujet « Le cavalier et un homme à pieds » ont clôturé le concours pendant le confinement. Une édition 2021 est en cours de construction toujours sur la thématique des statuettes de terre blanche de l'Allier.



Sur la photo : de gauche à droite le premier prix Claude AUBERTIN, le 4º Stella ALESSANDRINI, le 3º Marc BRETON, le 12º Pierre FASINI et le 6º Lucien MATHIAUX.

Brèves

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

365 enfants ont fait leur rentrée le premier septembre au sein des 2 groupes scolaires François Reveret et Jean Moulin. L'organisation de la semaine répond aux objectifs pédagogiques tout en respectant les rythmes des enfants avec notamment des matinées de classe plus longues reconnues favorables aux apprentissages fondamentaux. Des solutions d'accueil souples pour les familles entre 6h45 et 19h15 sont mises en place ainsi que des activités périscolaires variées pour les élèves du primaire. Les services municipaux réalisent l'entretien des bâtiments et veillent aux normes de sécurité et d'accessibilité. Enfin la commune dote les enseignants de matériels pédagogiques innovants (tableaux blancs interactifs, classe mobile...) afin de favoriser la réussite de tous les enfants.

Une plaquette d'informations à destination des parents est disponible au service affaires scolaires de la mairie ainsi qu'en téléchargement sur le site de la commune.





TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION INTRAMUROS

Intramuros contient des actualités, un agenda, l'annuaire des associations, les menus du restaurant scolaire... Vous avez également la possibilité d'alerter la mairie sur une problématique (voirie abîmée, décharge sauvage, etc.). Vous pourrez également recevoir des informations importantes ou encore des évènements par notification. Pour avoir accès à Intramuros gratuitement, il suffit de télécharger l'application dans votre smartphone, depuis le Play Store ou l'Apple Store, puis de sélectionner la commune d'Avermes et de vous abonner aux notifications.

BOURBON'NET À AVERMES

La #BourbonNet, bus numérique mis en circulation par le Conseil Départemental, s'est arrêté à la salle des fêtes d'Avermes le lundi 21 septembre.

À noter: le CCAS assure deux permanences hebdomadaires en mairie les lundis et vendredis de 14h à 17h destinées à aider aux démarches administratives dématérialisées (impôts, CAF, demandes de permis de conduire, de pièces d'identité...) en respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles en vigueur. Un matériel informatique spécifique est mis à disposition sur place. Prise de rendez-vous au : 04.70.46.86.48



BOULANGERIE DES PORTES D'AVERMES « **AUX DOUCEURS D'AVERMES** »

Rappel des horaires : les mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h30 À partir du 18/11 : ouverture tous les matins de 8h à 12h30 sauf le mardi.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Cet été quatre concerts gratuits sous la halle vous ont été proposés et vous avez été nombreux à venir applaudir les artistes du Happy brass band, de Sybelune, de Gemma and the driver, et de Tumbling Dice. Merci à ces groupes pour leur énergie et aux associations qui ont tenu la buvette et la restauration sur place faisant de ces rendez-vous une réussite conviviale.

REMISE DU PRIX BALCONS ET MAISONS FLEURIS

Chaque année les Avermois participent à l'embellissement de la commune en agrémentant maisons et balcons de compositions florales. Des prix leurs sont décernés lors d'une rencontre conviviale en mairie. Merci à ces habitants qui contribuent au cadre vie de notre commune.



PORT DU MASQUE

Par arrêté préfectoral, toute personne de onze ans ou plus doit porter un masque de protection lorsqu'elle accède au marché hebdomadaire de plein air ainsi qu'aux abords immédiats des établissements scolaires sur la commune d'Avermes.

Les Avermois n'ayant pas récupéré leurs masques en tissu lors des distributions organisées par la municipalité peuvent les retirer à l'accueil de la mairie. Pour les plus de 65 ans ne pouvant pas se déplacer, la distribution pourra se faire à domicile après demande auprès du CCAS : 04 70 46 86 48.

Tribunes politiques

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

La crise que nous venons de traverser nous a montré l'importance du mot **solidarité** et du **vivre ensemble**. Nous avons mis en place les « **C**hèques **C**oup de **P**ouce » afin de venir au soutien de nos commerçants tout en aidant nos administrés. Nous soutenons nos entreprises locales en diminuant de 20 % la taxe sur les enseignes et de même nous accélérons nos investissements pour leur fournir le travail nécessaire au maintien de l'emploi.

Nous avons également tout mis en œuvre pour que des mesures sanitaires adaptées soient mises en place sur le marché hebdomadaire, les spectacles de la saison culturelle et toutes les manifestations, qu'elles soient municipales ou associatives, pour assurer la sécurité et la santé des avermois.

L'impact financier n'est pas négligeable et nous continuerons dans la mesure de nos moyens.

Nous attendons du Président de la République, les gestes qui doivent suivre les paroles. La relocalisation des entreprises, indispensable au maintien de notre indépendance pour les produits nécessaires à notre vie, doit prendre forme. Les circuits courts doivent être favorisés. Nous y sommes attachés et le faisons depuis longtemps.

Vivre ensemble c'est aussi tenir compte de l'avis des autres, c'est pourquoi nous souhaitons renforcer la démocratie participative, être au plus près des habitants et leur permettre de s'exprimer sur les projets en cours et à venir. Renforcer les liens entre les avermois et les élus pour que les décisions qui seront prises soient partagées par tous.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Trois années consécutives de sécheresse estivale doivent nous alerter sur l'eau en matière de ressources et gestion.

La compétence eau et assainissement était dévolue aux communes. AVERMES a transféré la compétence assainissement à Moulins agglo et celle-ci à Suez-Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'une délégation de service public. La compétence eau est gérée en régie par le syndicat intercommunal SIAEP rive droite de l'Allier. La Loi NOTRe, du 3 août 2018 rend obligatoire la compétence de l'eau aux Communautés d'agglomérations à la date du 1/1/2020. Comme certains syndicats appartiennent à plusieurs territoires de communautés de communes, cette fusion n'est pas possible

dans l'immédiat. Nous refusons toute fusion.

Car ce qui nous alarme est l'annonce du rachat de SUEZ par VEOLIA, les deux leaders mondiaux de la gestion de l'eau. La menace d'une privatisation se profile. C'est en 1980 que les britanniques ont les premiers privatisé le service public de l'eau ; aux États Unis, un banquier indique : ce n'est pas parce que l'eau est la vie qu'elle ne doit pas avoir un prix. Certains envisagent une cotation en Bourse ! Ce qui pourrait se produire : seuls les plus fortunés auraient accès à l'eau en quantité et en qualité. Inimaginable !

L'eau est un bien public et sa gestion doit rester publique dans le cadre du respect de la ressource, au plus près des usagers. Afin de maîtriser toute la chaîne nous devons ainsi nous poser la question d'une régie en matière d'assainissement.

GROUPE UNION DE LA DROITE - VIVONS AVERMES

La rentrée vient de se dérouler dans de bonnes conditions. Nous voulons ici remercier l'ensemble des services de l'Etat et plus particulièrement les services de notre commune pour le travail accompli pour que la rentrée 2020 puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Malheureusement, l'épidémie du Covid-19 n'a pas disparu et semble même au moment où nous écrivons ces lignes reprendre de manière importante dans de nombreuses régions de notre pays.

A Avermes, nous avons voté les décisions prises pour soutenir l'économie locale, avec les chèques « coup de pouce ». Nous avons approuvé le choix de programmer une saison culturelle complète pour soutenir le monde de la culture.

Nous voterons toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

Car malheureusement, les commerçants, les artisans et les entreprises ont déjà trop souffert de l'épidémie et du

confinement, mais aussi les associations, le monde de la culture, du sport ...

Nous aussi, citoyens, avermois, bourbonnais, nous avons souffert de solitude, du manque de ce qui fait notre vie en société, et pour un certain nombre d'entre nous de la perte d'un emploi, de la mise en chômage partiel.

Alors, oui, la vie va reprendre, oui l'économie repartira, mais de manière différente et le processus sera plus long que prévu.

Il faudra changer nos façons de vivre, de travailler, de consommer et de produire.

Nous devons tous ensemble, chacun à notre niveau, prendre conscience de ces changements, et agir pour les rendre possibles.

C'est pourquoi, encore plus que par le passé, nous avons l'obligation de travailler ensemble aux décisions. Nous serons une opposition assidue et constructive pour l'intérêt de notre territoire et pour qu'il fasse bon vivre à Avermes.



CALENDRIER

WWW.AVERMES.FR

11 septembre « À TIROIRS OUVERTS » C^{IE} MAJORDOME

Du 11 septembre au 12 décembre JOHANNA ELALOUF

Du 14 au 19 septembre 6^{ES} RENCONTRES MAURICE FRANC Journées du patrimoine

24 septembre ADAM WOOD

17 octobre NUIT TRAD

5 novembre ROSE

20 novembre TOM VILLA 30 novembre LES BONS CONTES

3 décembre PIERRE DANAË

Du 8 janvier au 6 mars MIKA MOON & PAIN(T)

28 janvier GLENN ARZEL & CLAIRE NIVARD

ler février LES BONS CONTES

25 février LES FRÈRES JACQUARD

Du 13 mars au 19 juin CLARISSE LOCHMANN 25 mars AMÉLIE-LES-CRAYONS CHANTE AVEC LES DOIGTS

29 mars LES BONS CONTES

8 avril KÉPA

30 avril « EL SPECTACOLO » ELASTIC & FRANCESCA

Du 17 au 22 mai 29^{ES} JOURNÉES NATURE

Du 24 juin au 11 septembre LES ENFANTS DE L'ATELIER





